



**COMMUNE DE LA BRESSE**

**RAPPORT ANNUEL: EAU POTABLE**

**EXERCICE 2018**

# SOMMAIRE

## **CHAPITRE I - CARACTERIQUES TECHNIQUE DU SERVICE**

1. Présentation du territoire desservi
2. Le nombre d'habitants desservis
3. Le nombre d'abonnés
4. Les ressources
5. Stockage
6. Informations complémentaires
7. Réseaux
  - a) Belle Hutte  
Belle Hutte La Lande
  - b) Chajoux
  - c) Le Nol
  - d) La Roche
  - e) Vologne Neuf Pré
  - f) Sacerlet

## **CHAPITRE II - INDICATEURS FINANCIERS**

1. Prix TTC du service au m3 pour 120 m3 (facture type)
2. Prix de l'eau (Délibération N° 2/2017 du 11/09/2017)
3. Recettes du service

## **CHAPITRE III - INDICATEURS DE PERFORMANCE**

1. Mesures sanitaires (Taux de conformité au titre du contrôle sanitaire)
2. Volumes consommés et produits en 2018
3. Taux moyen de renouvellement des réseaux eau potable
4. Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux eau potable
5. Rendement du réseau de distribution
6. Indice linéaire des volumes non comptés
7. Indice linéaire de pertes en réseaux
8. Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau
9. Taux de réclamation
10. Taux d'occurrence des interruptions de service non programmées
11. Délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés
12. Taux de respect du délai maximal d'ouverture des branchements
13. Durée d'extinction de la dette de la collectivité
14. Taux d'impayés
15. Montant des abandons de créances

## **CHAPITRE IV - FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS**

1. Travaux d'investissement réalisés en 2018 - Perspectives 2019
2. Immobilisations corporelles réalisées en 2018
3. Principaux coûts de fonctionnement 2018

## **CHAPITRE V - INFORMATIONS DE L'AGENCE DE L'EAU**

# CHAPITRE I - CARACTERISTIQUES TECHNIQUE DU SERVICE

## 1. Présentation du territoire desservi

LA BRESSE est une ville montagnarde d'environ 4345 habitants (population légale INSEE), de construction récente, sur une superficie de 5672 hectares au cœur des Hautes Vosges.

C'est la station de sports d'hiver la plus importante de l'est de la France avec trois domaines alpins et un domaine nordique.

LA BRESSE est également station verte équipée d'infrastructures de sports et de loisirs, avec ses vallées entourées de prairies et de forêts, offrant des paysages variés par ses différences d'altitude (de 600 à 1366 mètres – Le Hohneck point culminant du département des Vosges).

Elle est formée de deux vallées : Vologne et le Chajoux qui s'étirent chacune sur une longueur d'environ 10 kms et se rejoignent au centre ville, ce qui rend l'exploitation du réseau d'eau plus difficile.

L'habitation est très diffuse sur tous les versants.

La capacité d'accueil touristique est telle qu'elle peut s'accroître d'environ 10 000 usagers avec les saisonniers en période de pointe et représente 30% de l'activité économique.

## 2. Nombre d'habitants desservis :

Résidents permanents		
- (ménage et communauté):	4173	habitants
- Résidences secondaires	10934	habitants
<b>Total</b>	<b>15 107</b>	<b>habitants desservis</b>

## 3. Nombre d'abonnés

- Résidences principales :	1897
- Résidences secondaires :	2005
<b>Total</b>	<b>3902</b>

#### 4. Nature des ressources

L'alimentation en eau est fournie par des réseaux indépendants disposés à flanc de coteau dans les différentes vallées selon la densité de population.

Les réseaux ont tous leur propre alimentation.

Des eaux souterraines (sources) sont captées à flanc de montagne et regroupées dans un réservoir.

L'eau y est stockée et traitée à la neutralité, élément naturel permettant la reminéralisation et la neutralisation des eaux douces, due à un sol granitique.

A partir de l'année 2013, des eaux superficielles sont prélevées dans le barrage d'altitude dit "La Lande", et acheminées vers une station de traitement puis stockées dans un réservoir de 300m<sup>3</sup>.

La desserte sur l'ensemble des réseaux s'effectue de manière gravitaire, comportant des réservoirs de capacités comprises entre 10 et 1000 m<sup>3</sup>.

Un réseau également gravitaire est complété par une station de refoulement dite « Le Breuil » qui alimente une réserve de 250 m<sup>3</sup> (les Huttes) depuis le réseau de Vologne. Une liaison depuis Les Huttes permet également d'alimenter le réseau de La Roche, en complément des captages de ce dernier. Ce réseau (Vologne + Les Huttes + La Roche) est le plus important avec une capacité totale de 1250 m<sup>3</sup>. De plus, le réseau de Belle Hutte est alimenté par 2 unités de production et il est donc constitué de 2 sous réseaux : le réseau dit Belle Hutte (réseau ancestral) et le réseau dit Belle Hutte - La Lande. Tous les réseaux de la commune sont très étendus compte tenu de la disparité des habitations.

En 2017, une extension du réseau de Vologne a été effectuée pour desservir des résidences sur le secteur de Grosse Pierre. Ces habitations étaient soit sur des sources privées soit raccordées au réseau de Grosse Pierre, lequel est abandonné désormais.

Environ 93 % de la population permanente est desservie par les réseaux communaux.

L'ensemble de la gestion du service des eaux est assuré en régie directe par la commune.

En fin d'année 2018, la nouvelle station de traitement du réseau du Chajoux fut mise en exploitation ce qui permet de traiter l'eau aux normes actuelles et d'augmenter la capacité de stockage de 225 m<sup>3</sup> à 525 m<sup>3</sup> avec une cuve supplémentaire.

Egalement en 2018, la fin des travaux de l'interconnexion entre le réseau de Belle Hutte et le réseau du Nol. Cette liaison a donc été utilisée en 2018 suite à la sécheresse historique, elle a permis d'éviter le transport d'eau par camion pour remplir le réservoir du Nol. Elle permet de délester le réseau du Nol et donc d'alimenter 1/5ème de celui-ci.

#### 5. Stockage

Nombre de réservoirs : 10 comprenant 16 cuves

#### 6. Informations complémentaires

Nombre de compteurs : 3011 dont 2929 équipés de dispositifs de relève à distance soit 97,1%.

## 7. Les réseaux

### a) BELLE HUTTE

Compteur général : Existant

	NOMBRE ABONNES	VOLUMES PRODUITS sortie station (m3)	VOLUMES CONSOMMES (m3)	RENDEMENT RESEAU
BRANCHE- MENTS DOMESTIQUES (abonnés)	73	9841	V. non comptés 500 V. comptés non facturés 58 V. fournis au réseau Le Nol par interconnection 707 V. fournis au réseau La Lande par interconnection 1520 V. PI 200 V. Facturés 4601 <b>TOTAL : 7586</b>	77%

Point de prélèvement : Sources (3 points de captage)

Réservoir dit : « BELLE HUTTE »

Capacité : 300 m3

Réserve incendie : 120 m3

Périmètre de protection : Forêt communale

Date de la DUP : 07/12/1981

Longueur du réseau **3,82 km**

Qualité de l'eau distribuée : Cf Indicateur ARS 2018 ci-joint

Traitement : Neutralisation

Indice linéaire de consommation 5,44072

## b) BELLE HUTTE LA LANDE

Réseau mis en fonctionnement en 2013

Compteur général : Existant

	NOMBRE ABONNES	VOLUMES PRODUITS sortie station (m3)	VOLUMES CONSOMMES (m3)	RENDEMENT RESEAU
BRANCHE- MENTS DOMESTIQUES (abonnés)	490	20116	V. non comptés 400 V. PI 300 V. Facturés 17987 V. comptés non facturés 38 V. fournis par Belle Hutte -1520 <b>TOTAL : 17205</b>	86%

Point de prélèvement : 1 prise d'eau dans le barrage "La Lande" (eau superficielle)

Réservoir dit : « La Lande »

Capacité : 300 m3

Réserve incendie : 120 m3

Périmètre de protection : En cours de définition

Date de la DUP : En cours de définition

Longueur du réseau **2,9 km**

Qualité de l'eau distribuée : Cf Indicateur ARS 2018 ci-joint

Traitement : Filtration, Chloration, Neutralisation, Permanganate de potassium, Soude, CO2

Charbon actif, traitement UV

Indice linéaire de consommation 16,2541

### c) CHAJOUX

Compteur général : Existant

	NOMBRE ABONNES	VOLUMES PRODUITS sortie station (m3)	VOLUMES CONSOMMES (m3)	RENDEMENT RESEAU
BRANCHE- MENTS DOMESTIQUES (abonnés)	523	42808	V. non comptés                    1000 V. PI                            300 V. Facturés                35165 V. comptés non facturés                5 <b>TOTAL :</b> <b>36 470</b>	85%

Point de prélèvement : Sources de Grouvelin (5 points de captages)

Réservoir dit : « LE CHAJOUX »

Capacité : 225 + 300 de la nouvelle station donc 525 m3

Réserve incendie d'un volume de 120 m3

Périmètre de protection : Etabli

Date de la DUP : 07/12/1981

Longueur du réseau : **12,385 km**

Qualité de l'eau distribuée : Cf Indicateur ARS 2018 ci-joint

Indice linéaire de consommation            8,06765

#### d) LE NOL

Compteur général : Existant

	NOMBRE ABONNES	VOLUMES PRODUITS sortie station (m3)	VOLUMES CONSOMMES (m3)	RENDEMENT RESEAU
BRANCHE- MENTS DOMESTIQUES (abonnés)	219	14343	V. non comptés 200 V. PI : 100 V. Facturés 12726 V. comptés non facturés 17 V. fournis par Belle Hutte 707 <b>TOTAL : 12 336</b>	86%

Point de prélèvement : 1 source avec 4 points de captage

Réservoir : LE NOL

Capacité : 300 m3

Réserve incendie d'un volume de 120 m3

Périmètre de protection : Forêt communale

Date de la DUP : 07/12/1981

Longueur du réseau : **6,045 km**

Qualité de l'eau distribuée : Cf Indicateur ARS 2018 ci-joint

Traitement : Neutralisation, chloration

Indice linéaire de consommation 5,59094



## e) LA ROCHE

Compteur général : Existant

	NOMBRE ABONNES	VOLUMES PRODUITS sortie station (m3)	VOLUMES CONSOMMES (m3)	RENDEMENT RESEAU
BRANCHE- MENTS DOMESTIQUES (abonnés)	45	3468	V. non comptés 500 V. PI 50 V. Facturés 2433 <b>TOTAL : 2 983</b>	86%

Point de prélèvement : Source (2 points de captage)

2 Réservoirs dits : « LA ROCHE »

LA ROCHE 1 : Capacité de 50 m3 sans réserve incendie

LA ROCHE 2 : Capacité de 24 m3

Périmètre de protection : Etabli

Date de la DUP : 07/12/1981

Longueur du réseau : **2,34 km**

Qualité de l'eau distribuée : Cf Indicateur ARS 2018 ci-joint

Traitement : neutralisation

Indice linéaire de consommation 3,49257

## f) VOLOGNE – NEUF PRE

Compteur général : Existant

	NOMBRE ABONNES	VOLUMES PRODUITS sortie station (m3)	VOLUMES CONSOMMES (m3)	RENDEMENT RESEAU
BRANCHE- MENTS DOMESTIQUES (abonnés)	2173	199011	V. comptés non facturés 9488 V. non comptés 4000 V. PI 1200 Appro. Au réseau La Roche 2380 V. Facturés 139 492 <b>TOTAL : 156 560</b>	79%

Point de prélèvement : 1 source (nappe souterraine) dite « Les Planches »

Réservoir dit « VOLOGNE »

Capacité : 1 000 m3 (2 X 500 m3)

Réserve incendie : 250 m3

Périmètre de protection : Etabli

Date de la DUP : 18/11/1993

Longueur du réseau : **34,821 km**

Qualité de l'eau distribuée : Cf Indicateur ARS 2018 ci-joint

Traitement : Neutralite et chloration automatique

Réservoir dit : LES HUTTES pour stockage eau pompage du BREUIL

Alimentation Les Huttes, La Louvière, Le Breuil, La Roche amont

Capacité : 250m3

Réserve incendie : 120m3

Indice linéaire de consommation 12,3182

## g) SACERLET

Compteur général : Existant

	NOMBRE ABONNES	VOLUMES PRODUITS sortie station (m3)	VOLUMES CONSOMMES (m3)	RENDEMENT RESEAU
BRANCHE- MENTS DOMESTIQUES (abonnés)	379	40821	V. comptés non facturés           858 V. non comptés               1500 V. PI                   500 V. Facturés           28610 <b>TOTAL :</b> <b>31 468</b>	77%

Point de prélèvement : Sources (7 points de captage)

Réservoir dit : « LE SACERLET »

Capacité : 640 m3

Réserve incendie d'un volume de 240 m3

Périmètre de protection : Forêt communale

Date de la DUP : 7/12/1981

Longueur du réseau : **10,16 km**

Qualité de l'eau distribuée : Cf Indicateur ARS 2018 ci-joint

Traitement : Neutralisation et chloration automatique

Indice linéaire de consommation           8,4856

## CHAPITRE II - INDICATEURS FINANCIERS

### 1. Prix TTC du service au m3 pour 120 m3 (facture type ci-dessous)

Trésorerie de CORNIMONT  
29, rue de la Gare  
88310 CORNIMONT

SIA LA BRESSE/CORNIMONT  
Service des EAUX de la  
Ville de LA BRESSE 88250

Facture N°  
du

EXEMPLE DE FACTURATION  
Abonné consommant 120m3/an  
EXERCICE 2018

Adresse de livraison:

Période du: 01/01/2018 au 31/12/2018

Nombre appartements: 1

Date relevé:

Ancien index

N° compteur:

Nouvel index

Volume:..... 120 M3

EAU	VOLUME	TARIF	MONTANT
Abonnement	1	91,80000 €	91,80 €
Consommation tranche 1	100	0,18750 €	18,75 €
Consommation tranche 2	20	0,71650 €	14,33 €
Redevance pollution	120	0,35000 €	42,00 €
Montant H.T.V.A.			166,88 €
T.V.A.		5,50%	9,18 €
<b>TOTAL EAU TTC</b>			<b>176,06 €</b>
<b>ASSAINISSEMENT</b>			
Abonnement	1	51,36000 €	51,36 €
Redevance tranche 1	100	0,57700 €	57,70 €
Redevance tranche 2	20	0,95000 €	19,00 €
Redev.modernis.réseaux	120	0,2330 €	27,96 €
<b>TOTAL ASSAINISSEMENT</b>			<b>156,02 €</b>
			<b>TOTAL A REGLER</b>
			<b>332,08 €</b>

Date limite de règlement:

E.et A. LA BRESSE  
EXEMPLE DE FACTURATION  
Facture N° 0  
Montant 332,08 €  
Coupon à joindre à votre règlement

A régler à La Trésorerie  
B.P.26 88310 CORNIMONT  
BDF EPINAL D8800000000/26  
à l'ordre du Trésor Public

## 2. Prix de l'eau

Délibération N° 2/2017 du 11/09/2017 ci-après

N° 2 / 2017 du 11 septembre 2017

Commune de LA BRESSE

### FIXATION DES TARIFS EAU 2018

Après consultation du Bureau Municipal, le Maire propose d'appliquer pour 2018 une augmentation de 2 % sur les tarifs 2017 pour faire face aux nouveaux investissements,

#### LE CONSEIL MUNICIPAL,

Vu la loi sur l'eau du 3 janvier 1992, notamment son article 13,

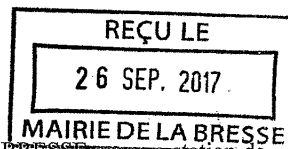
Vu le règlement du service de distribution de l'eau,

Vu le décret du 24 février 2009 portant classement de la commune de LA BRESSE comme station de tourisme,

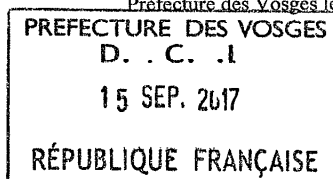
Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

**FIXE** ainsi qu'il suit les tarifs hors taxes de l'eau pour 2018, qui seront applicables après le prochain relevé des compteurs qui doit intervenir fin 2017 :

	2018
<b>Partie fixe facturée à raison d'une unité par point desservi :</b>	91,80 €
<b>Tarif au m<sup>3</sup></b>	
- jusqu'à 100 m <sup>3</sup>	0,1875 €
- au-delà de 100 m <sup>3</sup>	0,7165 €
<b>Prestations et fournitures délivrées par le service des eaux :</b>	
Frais de jaugeage	15,60 €
Frais d'étalonnage	15,60 €
Frais d'ouverture et de réouverture	15,60 €
Frais impossibilité de relevé de compteur	15,60 €
Compteur diam 15 sans tête radio	32,20 €
Compteur diam 15 avec tête radio	97,80 €
Compteur diam 20 sans tête radio	35,90 €
Compteur diam 20 avec tête radio	101,95 €
Tête radio seule à la demande de l'abonné :	65,60 €
Pièces particulières	coût réel + 15%
Main d'œuvre par heure	24,00 €
<b>Pour INFO : Facturation de 120 m<sup>3</sup> eau (sans les taxes et redevance Pollution)</b>	<b>2018</b>
Abonnement	91,80
1 <sup>ère</sup> tranche (jusqu'à 100 m <sup>3</sup> )	18,75
2 <sup>ème</sup> tranche (au-delà 100 m <sup>3</sup> )	14,33
<b>Total HT</b>	<b>124,88 €</b>
<b>Prix HT / m<sup>3</sup></b>	<b>1,041 €</b>



Délibération affichée, et adressée en  
Préfecture des Vosges le



13 SEP. 2017

Fait et délibéré le 11 septembre 2017

Ont signé : tous les membres présents

Pour extrait conforme,

Le Maire,

Hubert ARNOULD



### 3. Recettes du service

Vente eau aux abonnés	Article 70111	415 870,03 €
Redevance Pollution	Article 701241	84 757,39 €
Fournitures et travaux	Article 7078	14 743,66 €
Participation au raccordement	Article 704	12 104,27 €
<b>TOTAL</b>		<b>527 475,35 €</b>

## CHAPITRE III : INDICATEUR DE PERFORMANCES

### 1. Mesures sanitaires – Taux de conformité au titre du contrôle sanitaire

Les laboratoires de l' I.P.L. effectuent les prélèvements d'eau pour l'A.R.S aux points de captage des réseaux, pour les analyses.

Ci-après : Bilan 2018 de la qualité des eaux distribuées pour chacune des unités de distribution :

## QUALITE DES EAUX DESTINEES A LA CONSOMMATION HUMAINE RAPPORT ANNUEL

2018

UNITE DE GESTION ET D'EXPLOITATION : MAIRIE DE BRESSE (LA)

*Les données de ce rapport sont extraites du Système d'Information des Services Santé Environnement ( SISE-Eaux )*

Bilan des résultats d'analyses d'eau effectuées dans le cadre du contrôle sanitaire au titre de l'année 2018 réalisé par la délégation territoriale des Vosges de l'Agence Régionale de Santé Lorraine.

Station et réseau	Nombre d'analyses non conformes	Conformité	
		Bactériologique	Conformité chimique
Station Belle Hutte	0 analyse(s) non conforme(s) sur 2	100%	100%
Réseau Belle Hutte	0 analyse(s) non conforme(s) sur 3	100%	100%
Station Belle Hutte La Lande	0 analyse(s) non conforme(s) sur 2	100%	100%
Réseau Belle Hutte La Lande	0 analyse(s) non conforme(s) sur 3	100%	100%
Station La Courbe Chajoux	0 analyse(s) non conforme(s) sur 2	100%	100%
Réseau Chajoux	1 analyse(s) non conforme(s) sur 7	85,7%	100%
Station Le Not	0 analyse(s) non conforme(s) sur 2	100%	100%
Réseau Le Not	0 analyse(s) non conforme(s) sur 4	100%	100%
Station Vologne	0 analyse(s) non conforme(s) sur 3	100%	100%
Réseau Vologne	0 analyse(s) non conforme(s) sur 9	100%	100%
Station Sacerlet	0 analyse(s) non conforme(s) sur 2	100%	100%
Réseau Sacerlet	0 analyse(s) non conforme(s) sur 6	100%	100%
Station La Roche	0 analyse(s) non conforme(s) sur 2	100%	100%
Réseau La Roche	0 analyse(s) non conforme(s) sur 4	100%	100%

Les réservoirs Les Huttes, La Lande, Sacerlet, Chajoux, Vologne, le Nol sont équipés de dispositifs anti intrusion.

\* A l'occasion de chaque visite d'inspection hebdomadaire, des mesures de PH et de chlore sont effectuées par les agents du Service des Eaux.

\* L'ensemble des informations collectées est consigné dans un registre.

## 2. Volumes consommés et produits - ANNEE 2018

RESEAUX	VOLUMES CONSOMMES (m3)	VOLUMES PRODUITS (m3)	NOMBRE ABONNES (Branchements domestiques)
BELLE HUTTE	7586	9841	73
BELLE HUTTE LA LANDE	17205	20116	490
*CHAJOUX	36 470	42808	523
LE NOL	12 336	14343	219
LA ROCHE	2 983	3468	45
VOLOGNE NEUF PRE	156 560	199011	2173
SACERLET	31 468	40821	379
<b>TOTAL</b>	<b>264608</b>	<b>330408</b>	<b>3902</b>

### Historique des volumes consommés et produits :

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Volumes consommés (m3)	258454	263190	268788	263532	265778	253712	248925	264608
Volumes produits (m3)	324721	329439	344872	348296	318118	316529	311355	330408



### 3. Taux moyen de renouvellement des réseaux

Réseaux renouvelés	Longueur ml
<b>ANNEE 2014</b>	
	0
<b>TOTAL</b>	<b>0</b>
<b>ANNEE 2015</b>	
Rue de la Gasse	169
Rue des Galets	232
<b>TOTAL</b>	<b>232</b>
<b>ANNEE 2016</b>	
Grand Rue (partie aval)	480
Mougel Bey (partie amont)	245
<b>TOTAL</b>	<b>725</b>
<b>ANNEE 2017</b>	
Grand Rue (partie amont)	410
Mougel Bey (partie aval)	125
Rue des Champions (partie amont)	600
<b>TOTAL</b>	<b>1135</b>
<b>ANNEE 2018</b>	
Rue des Champions (partie aval)	478
Vouille des Brimbelles	440
Rue de Bellevue	515
<b>TOTAL</b>	<b>1433</b>
<b>TOTAL GLOBAL ml</b>	<b>3525</b>

Taux = Longueur cumulée de canalisations remplacées N-4 à N / 5 années / (longueur du réseau de desserte au 31/12 de l'année N) X 100

Longueur totale du réseau en ml : **72471**

SOIT **4,86** %

#### 4. Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux eau potable

Plans dont dispose le service :

	<u>Points</u>
<b>Partie A : Plan des réseaux (15pts)</b>	
<b>VP236</b> : Plan du réseau total de transport et de distribution d'eau potable Sont mentionnés : captages, station de traitement, station de pompage, réservoir, matériaux Informatisation de l'ensemble du réseau sur SIG (Système d'Information Graphique) intercommunal. Support papier :	10
Recolement détaillé des fuites sur tous les réseaux depuis 1991. Plan d'ensemble des différents réseaux sur planches cadastrales.	
<b>VP237</b> : Mise à jour réalisée à chaque travaux	5
	<b>15</b>
<b>Partie B : Inventaire des réseaux (30pts)</b>	
<b>VP 238, 239, 240</b> : L'inventaire des réseaux existe pour la totalité du réseau de La Bresse Procédure existante de mise à jour du plan du réseau	10
<b>VP 239</b> : Matériaux et diamètres connus pour au moins 95% du linéaire des réseaux	5
<b>VP 241</b> : Dates ou périodes de pose connues pour 80% à 89,9% du linéaire de réseaux	13
	<b>28</b>
<b>Partie C : Autres éléments de connaissance et de gestion des réseaux (75 pts)</b>	
<b>VP 242</b> : Le plan précise la localisation des ouvrages annexes Travail en cours sur les servitudes instituées pour l'implantation des réseaux	8
<b>VP 243</b> : Connaissance et mise à jour permanente des pompes et équipements électromécaniques existants	10
<b>VP 244</b> : Le plan des réseaux mentionne la localisation des branchements	10
<b>VP 245</b> : Document existant qui regroupe le n° de série du compteur pour chaque abonnés donc sa date de pose.	5
<b>VP 246</b> : Document existant qui regroupe l'ensemble des fuites par réseau, date, type de réparation	10
<b>VP 247</b> : Document existant concernant les réparations uniquement, date, type et schéma	10
<b>VP 248</b> : Pas de document pluriannuel de renouvellement des canalisations Un programme détaillé assorti d'un estimatif portant sur 3 ans a été réalisé en 2016	10
<b>VP 249</b> : Modélisation des réseaux existante résultant de l'étude diagnostique du système d'alimentation d'eau potable.	7
	<b>70</b>

## 5. Rendement du réseau de distribution

RESEAUX	RENDEMENT						
	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
BELLE HUTTE	79%	74%	80%	87%	97%	85%	77%
BELLE HUTTE LA LANDE		98%	82%	93%	97%	93%	86%
CHAJOUX	82%	73%	49%	75%	70%	77%	85%
LE NOL	54%	67%	85%	90%	95%	98%	86%
LA ROCHE	92%	92%	83%	83%	84%	94%	86%
VOLOGNE/NE UF PRE	83%	81%	84%	84%	80%	78%	79%
SACERLET	80%	72%	76%	82%	80%	82%	77%
Rendement de l'ensemble des réseaux	<b>80%</b>	<b>78%</b>	<b>76%</b>	<b>83%</b>	<b>80%</b>	<b>80%</b>	<b>80%</b>

## 6. Indice linéaire des volumes non comptés

Réseau	Volumes non comptés (m3)	Volumes Pot. Incendie (m3)	Volume total (m3)	kms	Nbre de jours	Valeur (m3/km/jr)
Belle Hutte	500	200	700	3,82	365	0,502
Belle Hutte La Lande	400	300	700	2,9	365	0,661
Chajoux	1000	300	1300	12,385	365	0,288
Le Nol	200	100	300	6,045	365	0,136
La Roche	500	50	550	2,34	365	0,644
Vologne Neuf Pré	4000	1200	5200	34,821	365	0,409
Sacerlet	1500	500	2000	10,16	365	0,539
Ensemble des réseaux	<b>8100</b>	<b>2650</b>	<b>10750</b>	<b>72,471</b>	<b>365</b>	<b>0,406</b>

## 7. Indice linéaire de pertes

Réseau	Volumes produits	Volumes consommés	Volumes perdus	Kms	Nbre de jours	Indice linéaire de pertes (m3/km/jr)
Belle Hutte	9 841	7 586	2 255	3,82	365	1,62
Belle Hutte La Lande	20 116	17 205	2 911	2,9	365	2,75
Chajoux	42 808	36 470	6 338	12,385	365	1,40
Le Nol	14 343	12 336	2 007	6,045	365	0,91
La Roche	3 468	2 983	485	2,34	365	0,57
Vologne/Neuf Pré	199 011	156 560	42 451	34,821	365	3,34
Sacerlet	40 821	31 468	9 353	10,16	365	2,52
<b>Ensemble</b>	<b>330 408</b>	<b>264 608</b>	<b>65 800</b>	<b>72,471</b>	<b>365</b>	<b>2,49</b>

### Historique de l'indice linéaire de pertes (m3/km/jr) de l'ensemble des réseaux :

	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Indice linéaire de pertes (m3/km/jr)	2,7	3,1	3,45	2,13	2,54	2,41	2,49

## 8. Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau

Document édité le 1 avril 2009 par la DDASS des Vosges

### MAIRIE DE BRESSE (LA)

OBJET : Circulaire n° 12/DE du 28 avril 2008 - Mise en oeuvre du rapport sur le prix et la qualité des services publics d'eau et d'assainissement en application du décret n°2007-675 du 2 mai 2007.

MAIRIE DE LA BRESSE

12 PLACE CHAMPTTEL

88250 LA BRESSE

### Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau

Code national	Nom du captage	Débit en m3/j	Périm. protect. Code	Etat proc. Code	Délib. Date	Avis géologue Date	Recevabilité Date	D.U.P. Date	Indice
088000107	SCE DE LA ROCHE	31	O	TE	27/06/1980	15/09/1977	09/09/1981	07/12/1981	80%
088000110	SCE GROSSE PIERRE	14	N	NE					0%
088000111	SCE LA COURBE 1	30	O	TE	27/06/1980	15/09/1977	09/09/1981	07/12/1981	80%
088000112	SCE LA COURBE 3	30	O	TE	27/06/1980	15/09/1977	09/09/1981	07/12/1981	80%
088000113	SCE LA COURBE 4	30	O	TE	27/06/1980	15/09/1977	09/09/1981	07/12/1981	80%
088000114	SCE LA COURBE 5	30	O	TE	27/06/1980	15/09/1977	09/09/1981	07/12/1981	80%
088000115	SCE LA COURBE 8	30	O	TE	27/06/1980	15/09/1977	09/09/1981	07/12/1981	80%
088000116	SCE LA COURBE 9	30	O	TE	27/06/1980	15/09/1977	09/09/1981	07/12/1981	80%
088000117	SCE LES PLANCHES	1080	O	TE	24/04/1990	24/01/1990	02/04/1993	18/11/1993	80%
088000118	SCE DU SACERLET 1	15	O	TE	27/06/1980	15/09/1977	09/09/1981	07/12/1981	80%
088000119	SCE DU SACERLET 2	15	O	TE	27/06/1980	15/09/1977	09/09/1981	07/12/1981	80%
088000120	SCE DU SACERLET 4	15	O	TE	27/06/1980	15/09/1977	09/09/1981	07/12/1981	80%
088000121	SCE DU SACERLET 5	15	O	TE	27/06/1980	15/09/1977	09/09/1981	07/12/1981	80%
088000122	SCE DU SACERLET 6	15	O	TE	27/06/1980	15/09/1977	09/09/1981	07/12/1981	80%
088000123	SCE DU SACERLET 7	15	O	TE	27/06/1980	15/09/1977	09/09/1981	07/12/1981	80%
088000124	SCE DU SACERLET 8	15	O	TE	27/06/1980	15/09/1977	09/09/1981	07/12/1981	80%
088000125	SCE DU SACERLET 9	5	O	TE	27/06/1980	15/09/1977	09/09/1981	07/12/1981	80%
088000126	SCE DU SACERLET 10	15	O	TE	27/06/1980	15/09/1977	09/09/1981	07/12/1981	80%
088000127	SCE DU SACERLET 11	11	O	TE	27/06/1980	15/09/1977	09/09/1981	07/12/1981	80%
088000128	SCE DU SACERLET 12	5	O	TE	27/06/1980	15/09/1977	09/09/1981	07/12/1981	80%
088000129	SCE DU SACERLET 13	5	O	TE	27/06/1980	15/09/1977	09/09/1981	07/12/1981	80%
088000130	SCE LE NOT 17	210	O	TE	27/06/1980	15/09/1977	09/09/1981	07/12/1981	80%
088000133	SCE BELLES HUTTES	70	O	TE	27/06/1980	15/09/1977	09/09/1981	07/12/1981	80%
<b>Indice consolidé</b>									<b>79,4 %</b>

#### Etat du périmètre de protection

Les données de ce rapport sont extraites du Système d'Information des Services Santé Environnement ( SISE-Eaux )

## 9. Taux de réclamations

\_ Réclamations sur la qualité de l'eau et du service : 6 orales  
soit 1 réclamation pour 1000 abonnés.

\_ Réclamations sur facturation abonnés : 10  
soit 2,6 réclamations pour 1000 abonnés.

Formule : Nombre de déclarations laissant une trace écrite/nombre d'abonnés X 1000

## 10. Taux d'occurrence des interruptions de service non programmés

Réclamations pour interruptions sur réseau : 0

## 11. Délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés défini par le service service

Compte tenu de notre règlement de service qui stipule que :

- Pour les branchements neufs, ceux-ci sont réalisés par l'abonné avec une entreprise agréée par la commune
- Du fait que les compteurs sont placés à l'intérieur des immeubles, pour la réouverture d'un branchement existant, cela implique que le futur abonné soit disponible pour nous permettre l'accès .

Il est impossible d'exprimer cet indicateur et d'en tirer des enseignements. Ce qu'il est possible d'énoncer, c'est que compte tenu de la présence permanente d'agents du Service des Eaux, le service est à même de se conformer aux délais souhaités par les futurs abonnés.

## 12. Taux de respect du délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés :

Idem indicateurs que dans le Chapitre 11 « délai d'ouverture des branchements ».

## 13. Durée d'extinction de la dette de la collectivité

En cours total de la dette calculée au 31/12/2018 : 846107,6 €

Épargne brute annuelle calculée selon les modalités prescrites par l'instruction comptable M49 Année 2018 : 203316,01 €

Durée d'extinction =  $\frac{A}{B}$  soit 4,17 années

B

(formule : encours total de la dette / épargne brute annuelle exprimé en années)

#### 14. Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année précédente

Montant facturé au titre de l'année 2017 : 527475,35 €

Impayés au titre de l'année 2017 : 2009,69 €

Taux d'impayés : 0,38 %

#### 15. Montant des abandons de créances ou des versements à un fond de solidarité

Abandon de créance 2018 : 7322,71 €

Versements effectués par la collectivité au profit d'un fonds de solidarité : 0 €.

## CHAPITRE IV - FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS

### 1. Travaux d'investissement réalisés en 2018 - Perspectives 2019

TRAVAUX	MONTANTS REALISES 2018 (HT)
<b><u>Travaux réalisés en 2018</u></b>	
Reconversion station Chajoux	337 668,10 €
Travaux Belle Hutte	8 605,85 €
Protection captages	€
Remplacement réseau + extension réseau Vouille des Brimbelles	83 543,00 €
Extension réseau Grosse Pierre	2 839,00 €
Remplacement réseau Bellevue	119 358,05 €
Etudes et travaux de remplacement rue de la Résistance	1 505,51 €
Interconnexion Belle Hutte / Le Nol	128 807,50 €
Travaux divers sur réseaux	7 195,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>689 522,01 €</b>
<b><u>Travaux programmés en 2019</u></b>	
	<b>PREVUS POUR 2019(HT)</b>
. Reconversion station Chajoux	145 437,23 €
. Remise à niveau bouches à clé	2 000,00 €
. Extension de réseaux	115 877,50 €
. Travaux Belle Hutte - La Lande	21 737,25 €
. Réfection captages	45 000,00 €
. Remplacement et création de réseaux	342 475,88 €
. Sécurisation ressource - mise en conformité	9 600,00 €
. Divers	
<b>TOTAL</b>	<b>682 127,86 €</b>

## 2. Immobilisations corporelles réalisées en 2018

FOURNITURES	MONTANT HT
Véhicule	18 403,26 €
Poste chloration autonome	6 044,71 €
Têtes radios	9 000,00 €
Compteurs pour abonnés	3 347,50 €
Outillage	11 953,20 €
Télégestion	2 450,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>51 198,67 €</b>

## 3. Principaux coûts de fonctionnement 2018

FOURNITURES	MONTANT HT
Frais de formation + Frais de déplacement	5 938,36 €
Analyses	6 915,93 €
Neutralite - Timalite	5 827,50 €
Chlore	5 676,91 €
Charbon actif	0,00 €
Petit équipement et fournitures	25 585,83 €
Electricité	14 004,47 €
Télécom	4 660,41 €
Réparation par entreprise	22 134,58 €
Frais de personnel	120 000,00 €
Amortissements	168 825,30 €
Taxes et redevances	89 382,00 €
Carburant	1 757,05 €
Maintenance- Honoraires- Divers	3 375,49 €
<b>TOTAL</b>	<b>474 083,83 €</b>



# CHAPITRE V - INFORMATIONS DE L'AGENCE DE L'EAU

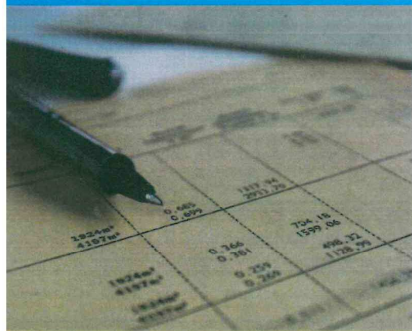
Rapport annuel du maire sur le prix et la qualité  
du service public de l'eau et de l'assainissement  
NOTE D'INFORMATION DE L'AGENCE DE L'EAU RHIN-MEUSE



l'article L. 2224-5 du code général des collectivités territoriales, modifié par la Loi n°2016-1087 du 8 août 2016 - art.31, impose au maire ou au président de l'établissement public de coopération intercommunale l'obligation de présenter à son assemblée délibérante un rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'eau potable destiné notamment à l'information des usagers. Ce rapport est présenté au plus tard dans les neuf mois qui suivent la clôture de l'exercice concerné. Le maire ou le président de l'établissement public de coopération intercommunale y joint la note établie chaque année par l'agence de l'eau ou l'office de l'eau sur les redevances figurant sur la facture d'eau des abonnés et sur la réalisation de son programme pluriannuel d'intervention.

Édition 2019  
CHIFFRES 2018

## L'agence de l'eau vous informe



### LE SAVIEZ-VOUS ?

La part des redevances perçues par l'agence de l'eau représente en moyenne 20% du montant de la facture d'eau.

Les autres composantes de la facture d'eau sont :

- la facturation du service de distribution de l'eau potable (abonnement, consommation)
- la facturation du service de collecte et de traitement des eaux usées
- la contribution aux autres organismes publics (VNF)
- la TVA



### POURQUOI DES REDEVANCES ?

Les redevances des agences de l'eau sont des recettes fiscales environnementales perçues auprès de ceux qui utilisent l'eau et qui en altèrent la qualité et la disponibilité (consommateurs, activités économiques).

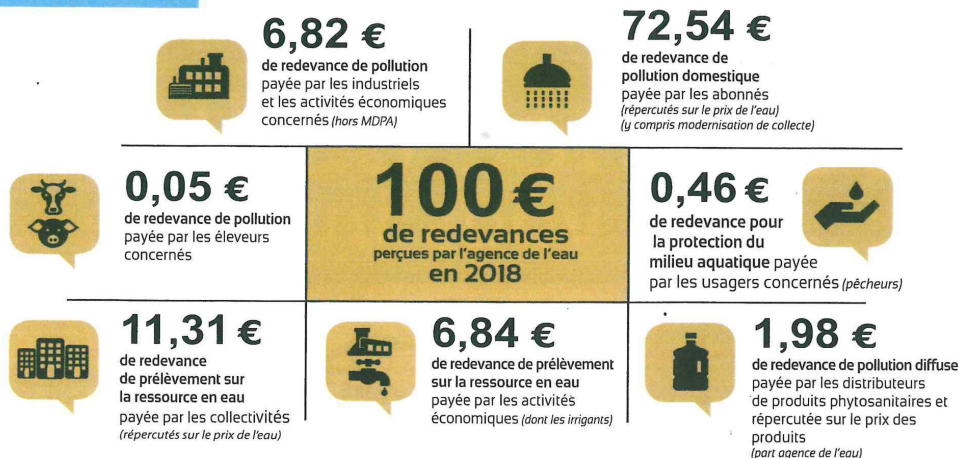
Les agences de l'eau redistribuent cet argent collecté sous forme d'aides pour mettre aux normes les stations d'épuration, fiabiliser les réseaux d'eau potable, économiser l'eau, protéger les captages d'eau potable des pollutions d'origine agricole, améliorer le fonctionnement naturel des rivières...

Chaque habitant contribue ainsi individuellement à ces actions au service de l'intérêt commun et de la préservation de l'environnement et du cadre de vie, au travers du prix de l'eau.

## QUI PAIE QUOI À L'AGENCE DE L'EAU ?

L'impact des redevances de l'agence de l'eau est en moyenne, de l'ordre de 20% du prix du m<sup>3</sup> d'eau sur l'ensemble du bassin.

**En 2018, le montant global des redevances (tous usages de l'eau confondus) perçues par l'agence de l'eau s'est élevé à 165,14 millions d'euros dont 136,93 millions en provenance de la facture d'eau.**



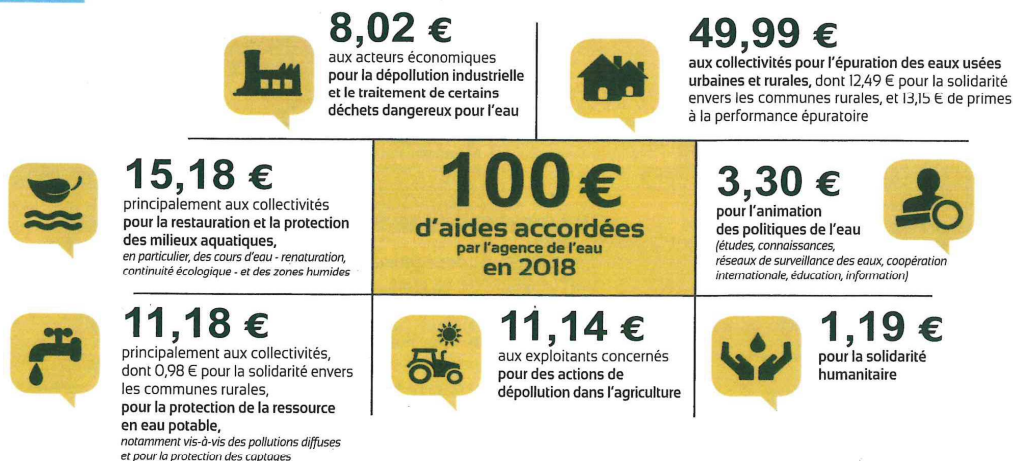
### recettes / redevances

Qui paie quoi à l'agence de l'eau pour 100 € de redevances en 2018 ?  
(valeurs résultant d'un pourcentage pour 100 €)

(source : AERM 2018)

## UNE REDISTRIBUTION SOUS FORME D'AIDES

Grâce à ces redevances, les agences de l'eau apportent des concours financiers (subventions, prêts) aux personnes publiques (collectivités territoriales...) ou privées (acteurs industriels, agricoles, associatifs...) qui réalisent des actions ou projets d'intérêt commun au bassin ayant pour finalité la gestion équilibrée des ressources en eau. Ces aides réduisent d'autant l'impact des investissements des collectivités, en particulier, sur le prix de l'eau.



### interventions / aides

Comment se répartissent les aides pour la protection des ressources en eau pour 100 € d'aides en 2018 ?  
(valeurs résultant d'un pourcentage pour 100 €)

(source : AERM 2018)



## MISE EN ŒUVRE DE LA POLITIQUE DE L'EAU, DES RÉSULTATS CONCRETS SUR LE BASSIN RHIN-MEUSE

L'année 2018 a marqué la fin du 10<sup>ème</sup> programme d'action de l'agence de l'eau Rhin-Meuse. Des indicateurs suivis chaque année permettent de mesurer les efforts des maîtres d'ouvrage en faveur des ressources en eau et des milieux aquatiques.

Ces progrès constatés, les retours d'expérience ainsi que les écueils et/ou freins identifiés ont permis d'orienter les actions à mettre en œuvre dans le nouveau programme d'action de l'agence de l'eau Rhin-Meuse entré en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2019.

### DE 2013 À 2018...



STATIONS D'ÉPURATION  
DE PLUS DE 2 000 HAB.



ASSAINISSEMENT  
NON COLLECTIF



MISE EN ŒUVRE  
DE PLANS D' ACTIONS



SUBSTANCES TOXIQUES  
RÉDUITES OU ÉLIMINÉES



COURS D'EAU  
RESTAURÉS



ÉQUIPEMENT  
OU EFFACEMENT  
D'OUVRAGES



ZONES HUMIDES  
RESTAURÉES ET  
ENTRETENUES



ZONES HUMIDES  
ACQUISES

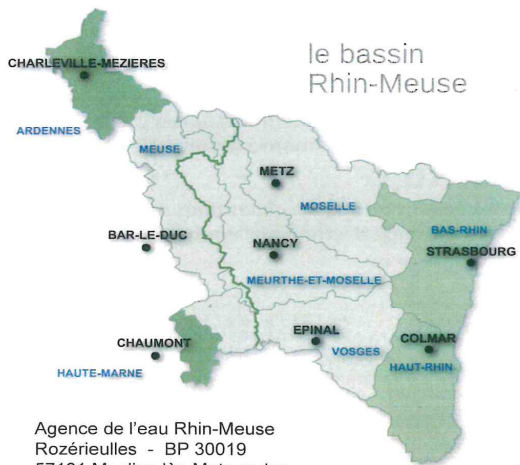
### DES APPELS À PROJETS POUR EXPLORER DE NOUVELLES VOIES

Au cours de l'année 2018, l'agence de l'eau Rhin-Meuse a initié plusieurs appels à projets. Le plus souvent dans un cadre partenarial, ces appels à projets ont pour objectifs de faire émerger des nouvelles manières de faire, de conjuguer des efforts financiers ou d'offrir un coup de projecteur sur des enjeux encore peu pris en compte. Ainsi, cette démarche a permis de faire émerger **52 projets en faveur de la biodiversité** et de la préservation de la trame verte et bleue, **32 projets pour le développement de filières agricoles** respectueuses de la ressource en eau ou encore 6 projets sur le thème "eau durable et énergie". Cette dynamique sera poursuivie dans les années à venir.



### L'ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE, UN AXE MAJEUR DE LA POLITIQUE DE L'EAU

2018 aura été marquée par l'adoption du plan d'adaptation au changement climatique pour les ressources en eau de l'Est de la France. Ce plan identifie les phénomènes auxquels il faut se préparer. Ils offrent surtout un cadre et des actions concrètes pour agir à la hauteur de l'enjeu. Les différents acteurs (collectivités, industriels, agriculteurs, associations, pêcheurs...) sont appelés à **se mobiliser autour des nombreuses solutions "climat'eau compatibles"**.



## le bassin Rhin-Meuse

## l'agence de l'eau Rhin-Meuse

### La carte d'identité du bassin Rhin-Meuse

2 bassins versants (partie française) : celui du Rhin, 24 000 km<sup>2</sup> (avec son affluent principal, la Moselle) et celui de la Meuse, 7 800 km<sup>2</sup>.

Un contexte international marqué, le plus transfrontalier des bassins français : 4 pays limitrophes (Suisse, Allemagne, Luxembourg, Belgique).

Le bassin s'étend sur 32 000 km<sup>2</sup> (6% du territoire national métropolitain) et compte 4,3 millions d'habitants, 8 départements et 3 277 communes.

Agence de l'eau Rhin-Meuse  
Rozérieulles - BP 30019  
57161 Moulins-lès-Metz cedex

Tél. 03 87 34 47 00 - Fax : 03 87 60 49 85  
agence@eau-rhin-meuse.fr

Suivez l'actualité  
de l'agence de l'eau Rhin-Meuse :

[www.eau-rhin-meuse.fr](http://www.eau-rhin-meuse.fr)



Conception et réalisation : Délégation à la Communication (AERM)  
© Mars 2019, agence de l'eau Rhin-Meuse - Crédits photos : F. Doncourt, istock photo.  
agence de l'eau Rhin-Meuse

Pendant 2 ans, mois après mois, sujet après sujet, une web série et une foule de contenus éditoriaux pour présenter, répondre, décrypter, échanger directement avec les citoyens.

**Les agences de l'eau  
s'engagent pour  
améliorer la culture  
générale de l'eau.**

**Rendez-vous sur  
enimmersion-eau.fr**

et sur les réseaux sociaux



**EN  
IMMERSION**

L'eau a quelque chose à vous dire...